

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 62
Membres absents : 16
Procurations : 09

Séance du 15 mars 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 15 du
mois de mars, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 09/03/2023
Date de transmission : 21/03/2023
Date de mise en ligne : 22/03/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, Mme BRENDLE Carine, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. STRICH Vincent, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme CAILLEAUX Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume, Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à Mme WOGENSTAHL Nadine), M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), M. MARTIN Anthony, M. OTMANE Rémy, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. WIEDERKEHR Denis, M. ZELLER Thomas

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

2^{ème} QUESTION

Approbation du rapport développement durable de Saint-Louis Agglomération pour l'année 2022

(DELIBERATION n°2023-026)

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2) a instauré l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de réaliser un rapport annuel récapitulatif des actions engagées en faveur du développement durable.

L'objectif de ce rapport est de favoriser l'intégration du développement durable dans les politiques publiques. L'enjeu du développement durable est donc de concilier développement économique, protection de l'environnement et équité sociale.

Le rapport joint en annexe expose la situation en matière de développement durable au sein de Saint-Louis Agglomération sur l'année 2022. Il a vocation à compléter le rapport d'activité de l'année 2022 de Saint-Louis Agglomération et ne reprend ainsi pas l'ensemble des éléments qui seront contenus dans ce dernier. Il vise plutôt à apporter une analyse et un bilan des actions au regard des finalités du développement durable et est à ce titre synthétique plutôt qu'exhaustif.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le Rapport Développement Durable de Saint-Louis Agglomération – Année 2022, tel que joint en annexe de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité le rapport Développement Durable de Saint-Louis Agglomération pour l'année 2022.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 mars 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

